

CHARTRE DU HANDICAP

AW LEARNING

Notre engagement

AW LEARNING s'engage, garantir égalité des droits et des chances pour les personnes en situation de handicap.

Conformément aux exigences de Qualiopi V9, nous intégrons l'accessibilité et l'inclusion au cœur de notre démarche qualité.

Accueil et accompagnement personnalisé

Dès la phase d'information et d'inscription, nous identifions les besoins spécifiques afin de proposer des aménagements adaptés. Un entretien individuel est systématiquement proposé pour définir les modalités d'accompagnement.

Adaptation des parcours, des moyens pédagogiques et des évaluations

Nous veillons à adapter nos supports, nos méthodes pédagogiques ainsi que les modalités d'évaluation afin de garantir l'accessibilité à tous nos apprenants.

Accessibilité de nos locaux et outils numériques

Nos locaux respectent les normes d'accessibilité en vigueur. Nos plateformes et ressources numériques sont sélectionnées ou aménagées pour être accessibles aux personnes en situation de handicap.

Sensibilisation et formation de l'équipe pédagogique et administrative

L'ensemble de notre personnel est régulièrement sensibilisé et formé à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Partenariats avec des acteurs spécialisés

AW LEARNING collabore avec des organismes tels que AGEFIPH, Cap Emploi et les MDPH afin d'assurer un accompagnement optimal et actualisé.

Désignation d'un Référent Handicap

Un référent Handicap est disponible pour écouter, conseiller et coordonner les aménagements nécessaires tout au long du parcours de formation. Contact : AWLearning92@gmail.com

Amélioration continue de nos pratiques

Dans le cadre de notre démarche qualité, nous valorisons et améliorons l'efficacité de nos actions en faveur de l'inclusion et mettons en œuvre des actions correctives si nécessaire.



Tableau des exemples d'aménagements par type de handicap

| Type de handicap | Aménagements proposés |
|--------------------------------|--|
| Handicap visuel | <ul style="list-style-type: none"> - Placement privilégié en salle - Supports en gros caractères ou numériques adaptés - Utilisation de lecteurs d'écran ou de loupes électroniques |
| Handicap auditif | <ul style="list-style-type: none"> - Positionnement optimal en salle - Supports visuels renforcés - Transcription écrite des cours - Utilisation de boucles magnétiques |
| Handicap moteur | <ul style="list-style-type: none"> - Accès facilité aux locaux - Postes de travail adaptés - Temps supplémentaire pour les évaluations |
| Troubles Dys | <ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition d'un ordinateur - Supports simplifiés - Temps supplémentaire pour les évaluations |
| Troubles cognitifs / TDAH | <ul style="list-style-type: none"> - Supports structurés - Pauses aménagées - Accompagnement individualisé |
| Handicap psychique | <ul style="list-style-type: none"> - Flexibilité des horaires - Entretien régulier avec le référent handicap - Aménagement du rythme de formation |
| Troubles du spectre autistique | <ul style="list-style-type: none"> - Environnement calme - Consignes claires et écrites - Adaptation des interactions pédagogiques |
| Maladies invalidantes | <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement des horaires - Possibilité de suivi à distance si nécessaire - Pauses médicales |

NB : Nous adaptons vos parcours de formation en fonction du handicap déclaré, ceci est à titre d'exemple.

Fiche Contact Institution du Handicap - Région IDF – France

| Institution dédié aux PSH | Contact |
|---|--|
| <p>AGEFIPH 75 Service RRH - Le réseau des référents handicap</p> | <p>entreprises@agefiph.asso.fr</p> <p>69 Rue de la Victoire, 75009 Paris</p> <p>0 805 80 09 09</p> |
| <p>Cap Emploi 75</p> | <p>www.capemploi.com</p> |
| <p>MDPH 75 : Maison Départementale des Personnes Handicapées</p> | <p>accueil.information.mdp@mdph75.fr</p> <p>01 53 32 39 39</p> |
| <p>Le Service Départemental pour les Personnes Handicapées Département d'Ile de France 75</p> | <p>Tél. : 01 53 32 39 39</p> <p>Courriel : sdph@departement75.fr</p> |
| <p>APF – France Handicap</p> <p><i>APF France handicap est la plus importante organisation française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches.</i></p> | <p>https://www.apf-francehandicap.org/association-handicap-bref</p> <p>Par téléphone au 01 40 78 27 06</p> <p>Par mail à accueil.adherents@apf.asso.fr</p> |



Ré fé rent Handicap AW LEARNING : En cas d' handicap, pour toutes demande de personnalisation de parcours de formation ou autres veuillez contacter Monsieur Aw Marième

AWLearning92@gmail.com